# Demande de lotissement

en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire, c. P80 de la C.P.L.M.



## Avant de commencer

Rencontrez un urbaniste à votre bureau local de la Direction de l'aménagement communautaire pour discuter de votre projet de lotissement.



## Documents exigés

- formulaire de demande de lotissement dûment rempli et signé par le propriétaire inscrit et le demandeur
- plan de demande de lotissement (image TIFF et sur papier) préparée par un arpenteurgéomètre du Manitoba montrant :
  - les liens avec au moins deux bornes d'arpentage
  - le ou les lots projetés, y compris leurs dimensions, superficies et angles
  - l'emplacement de tous les bâtiments sur fondations et de tous les ouvrages fixes
  - l'entrée ou les entrées, y compris les voies d'accès actuelles et projetées
  - les systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires et leur distance par rapport aux lignes de lot projetées
  - le ou les puits
  - les ouvrages de services publics hors sol en place
  - les rangées d'arbres et les lisières de champ en place
  - les principaux plans d'eau
  - les renseignements concernant la recherche de titres

Toutes les demandes de lotissement doivent être accompagnées d'un plan de demande de lotissement préparée par un arpenteur-géomètre du Manitoba, conformément au Règlement sur le lotissement des biens-fonds.

Reportez-vous au Planning Resource Guide: Subdivision in Manitoba pour obtenir plus de détails sur les exigences applicables à la demande et aux cartes à fournir.

copie de chaque état de titre datant d'au plus 30 jours et
visant tous les biens-fonds qui doivent faire l'objet du lotissement, fournie par un arpenteur-
géomètre du Manitoba

chèque ou mandat de 510 \$ à l'ordre du ministre des Finances

\*NOUVEAU\* – Les paiements en ligne par carte de crédit Visa et Mastercard sont

acceptés pour les demandes complètes. Communiquez avec votre bureau régional de la Direction de l'aménagement communautaire pour en savoir plus.

Politique de remboursement: Les droits versés ne seront remboursés que si la demande n'a pas été transmise aux organismes responsables de l'examen.

Manitoba 1



#### Présentation de la demande

Envoyez ou déposez le formulaire de demande dûment rempli, les droits exigés, le plan, les copies des états de titre et toutes les pièces justificatives à votre bureau local de la Direction de l'aménagement communautaire.

Votre demande sera considérée comme incomplète et vous sera retournée si l'une des exigences décrites à la section B ci-dessus n'est pas respectée.

1	Propriétaires inscrits	Demande	ur
	Noms :	Noms :	
	Adresse :	Adresse :	
	Villa avvilla a		
	Ville ou village :		
	Province :	Province :	
	Code postal :	Code postal :	
	Courriel :	Courriel :	
	Numéro de téléphone (jour) :	Numéro de télé <sub>l</sub>	ohone (jour) :
	Téléphone cellulaire :	Téléphone cellu	laire :
		Votre nº de doss	sier :
	Je,	visé par le projet de lotis inscrit rations contenues dans l on en la croyant conscier	sement a présente demande sont ncieusement vraie.
<b>7</b>		cas échéant)	Date :
5		· ·	
	Nom:		
	Adresse :		
	Ville ou village :		
	Courriel :	<u> </u>	Téléphone :

4	Biens	s-tonds talsant i objet du lotissement pro	jete
T	Municip	alité : Nº de rôle :	
	Adresse	municipale (le cas échéant) :	
	Nº de lo	t ou de parcelle : Nº de bloc : Nº de pl	an :
	Quart	NO. NE. de la section township rang   SO. SE.	□à l'est□ à l'ouest du méridien principal
		OU	
	Nº de lo	t riverain : Paroisse ou établissement :	_
5	Utilis	ation du sol actuelle	
	a. (	Quelle est l'utilisation actuelle du bien-fonds? (Cochez toutes les r	réponses qui s'appliquent.)
		☐ agricole	
		i. Y a-t-il une exploitation d'élevage? 🔲 oui 📗 non	
		Type d'animaux d'élevage : Nombre d'unités a	animales ou d'animaux :
		Distance séparant cette exploitation de la limite la plus pro	oche du bien-fonds :
		ii. Y a-t-il une installation de stockage	
		de déjections?	
		Distance séparant cette installation de la limite la plus pro	che du bien-fonds :
		commerciale	Une installation de stockage
		industrielle	de déjections désigne un ouvrage, une installation de
		autre (p. ex. boisé)	stockage en terre, un
		résidentielle (y compris l'occupation par des chalets)	monticule, une cuve ou une autre installation servant à
		☐ unifamiliale	stocker ou à traiter les déjections.
		multifamiliale multifamiliale	
	b. I	Des bâtiments sont-ils actuellement	
	ć	aménagés sur ce bien-fonds?	

Conseil: Indiquez l'emplacement et le type de tous les bâtiments permanents et des systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires. Précisez les distances qui séparent ces installations de la limite projetée la plus proche du bien-fonds sur l plan de demande de lotissement préparée par l'arpenteur-géomètre.

#### Utilisation projetée du bien-fonds oui non S'agit-il d'un projet d'aménagement en plusieurs phases? Dans l'affirmative, combien de phases? \_\_\_\_\_ S'agit-il d'un projet d'aménagement à 🗍 oui non lots multiples? Dans l'affirmative, combien de lots? b. Quelle est l'utilisation prévue du ou des lots projetés? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.) agricole ☐ commerciale ☐ industrielle ∐ autre ☐ résidentielle unifamiliale multifamiliale Des bâtiments sont-ils actuellement aménagés sur le ou les lots projetés? U oui U C. Décrivez le ou les lots projetés. (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.) d. l I terrain boisé Terrain bas et marécageux terrain cultivé ☐ pâturage terrain montagneux terrain de niveau ou plat terrain situé près d'un plan d'eau (lac ou cours d'eau) autre \_\_\_\_\_ L'un ou plusieurs des éléments suivants se trouvent-ils dans un rayon de 1,6 km du ou e. des lots projetés? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.) math exploitation d'élevage Si une telle exploitation se trouve à proximité, précisez son type, sa taille approximative et la distance qui la sépare du ou des lots proposés : gravière ou site ou ouvrage historique carrière ∃ aéroport 7 conduites décharge (active ou inactive) détang d'épuration

Ino	ondation et draina	ge			
a.	Une partie des biens-fonds	s a-t-elle été inondée?	oui non	ne sais pas	
	Dans l'affirmative,	décrivez plus en détail	6	La Loi sur les droits d'utilisa exige qu'une personne soit	titulaire d'une
b.	Comment se fera le draina	ge du ou des lots proje	etés?	licence valide pour régulari construire, exploiter ou ent ouvrages de régularisation	retenir des des eaux. Les
		ations d'évacuation des e-caniveau	s eaux de pluie	ouvrages de régularisation définis comme des digues, drains, drainages, buses ou dispositifs de drainage qui l	barrages, autres
C.	L'aménagement de nouve de drainage privés est-il pr	_	1	peuvent modifier temporai permanence le cours ou le l	rement ou en
d.	Êtes-vous titulaire d'une li	cence d'utilisation de l'	eau? 🗌 oui	non	
	Dans l'affirmative,	indiquez la date de dél	ivrance :		
Éac	out et aqueduc				
Indiq	լuez dans le tableau ci-dessoι	us les types d'égout et	d'aqueduc qui so	ont aménagés sur place	e pour
	es les structures actuelles et p				
	uis joint à votre demande de				
	nination des eaux usées ut municipal	Lot ou lots actuels	Lot ou lots pro	ojetés	
	ervoir de rétention				
char	mp d'épuration				
	teur				
autr	re (veuillez préciser)				
	orovisionnement en eau	Lot ou lots actuels	Lot ou lots pr	rojetés	
	s collectif (indiquer le nombre				
	accordements)				plus de détails s nement en eau,
<u> </u>	s individuel	<u> </u>		reportez-vou	s au <i>Planning</i>
citer	rne re (veuillez préciser)				<i>de : Subdivision</i> cessible en ligno
<u> </u>					
Serv	vices publics				
Élect	tricitéen place	projetée	non requ	ise non disp	onible
Gazı	naturel  en place	projeté	non requ	uis non disp	onible
Serv	ice téléphonique en place	projeté	non requ	uis 🔲 non disp	onible
es entre	prises de services publics pourraien ons en place.			<u>—                                      </u>	

Accès

a.	L'accès actuel au lot (p. ex., entrée ou autre vo	oie) se fait par	(cochez toutes les réponses qui
	s'appliquent):  route municipale route provinciale secondaire n° route provinciale à grande circulation n° aucun accès	)	Indiquez les entrées actuelles et projetées sur le plan de demande de lotissement préparée par l'arpenteur-géomètre.
b.	Le ou les lots exigeront-ils l'aménagement d'une nouvelle entrée?  Dans l'affirmative, le nouvel accès au lot se fera proute municipale route provinciale n° route provinciale à grande circulation naccès		non
C.	L'entrée sera-t-elle d'usage commun?	oui oui	non
d.	Un nouveau chemin public sera-t-il créé?	Oui	non
Ra	ison de la demande et autres	comme	ntaires
Indi	ison de la demande et autres quez la raison pour laquelle vous présentez la de eignement que vous estimez utile.		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		
Indi	quez la raison pour laquelle vous présentez la de		